

Le Gouverneur

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), Dépositaire Central Unique (DCU) des Valeurs Mobilières de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), a l'honneur de porter à la connaissance de ses adhérents, des investisseurs et du public, que le Ministère des Finances et du Budget du Congo, émetteur de la valeur # **EOCG 6,5% net 2016 - 2021** #, procédera le **30 décembre 2019**, au remboursement du capital à hauteur de **48 076 212 500** (quarante-huit milliards soixante-seize millions deux cent douze mille cinq cents) FCFA, et à la mise en paiement des intérêts pour un montant de **9 374 861 438** (neuf milliards trois cent soixante-quatorze millions huit cent soixante-un mille quatre cent trente-huit) FCFA, à l'échéance du 30 décembre 2019.

Le coupon net à percevoir par obligation est de **2 987.5 FCFA** (soit 2 500 FCFA au titre de l'amortissement du principal et 487.5 FCFA pour les intérêts) et la date d'ouverture des opérations d'encaissement auprès des guichets des Prestataires des Services d'Investissement (PSI) est fixée au 31 décembre 2019. -




ABBAS MAHAMAT TOLLI